



Maison du Patient



Maison du Patient - Espace d'accueil, d'écoute, de détente et d'orientation

14 Rue Victor Hugo – 72000 LE MANS

Tél : (02-43-47-94-67) – (07-69-84-01-71)

Courriel : aasm.cliniquevictorhugo@gmail.com
www.facebook.com/MaisonDuPatient

Créée et animée par l'Association d'Aide et de Soutien aux Malades - Maison du Patient, avec le soutien de la Clinique Victor Hugo et du Centre Jean Bernard.

La Maison du Patient est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations, accessible et ouvert à tous.

Elle accueille :

- **Un espace d'accueil, d'écoute, de détente et d'orientation ;**
 - **Un salon-détente – Bibliothèque ;**
 - **Des réunions à thème ;**
 - **Les soins oncologiques de support.**
-

1- Espace d'accueil, d'écoute, de détente et d'orientation

Il est tenu par des bénévoles spécifiquement formés qui ont pour mission d'accueillir les visiteurs (*patients, anciens patients, entourage, famille, toutes personnes souhaitant des informations*), de les écouter, de leur donner de l'information à partir de la documentation mise à leur disposition, et de les aider à s'orienter vers les professionnels, services et établissements adéquats.

Une bénévole de la Ligue Départementale Contre le Cancer assure une permanence les vendredis matin, de 9h30 à 12h30.

Deux bénévoles de l'association Leucémie Espoir y assurent également une permanence les vendredis après-midi, selon affichage à la Maison du Patient.

Des livres en libre-service (*Boite à livres*) sont à votre disposition à l'entrée de la maison. Servez-vous, ils sont pour vous.

Des coussins de bien-être (coussins cœur) vous sont proposés à l'espace d'accueil, n'hésitez pas à les demander.

2- Les réunions à thème

Des réunions d'information, ouvertes au grand public, sont organisées une fois par mois, à la Maison du Patient, dans la salle d'activités au 2^{ème} étage, de 17h30 à 18h30.

Pour participer à ces réunions, l'inscription préalable est **obligatoire** (places limitées).

Gratuit - Inscriptions par téléphone au : 02-43-47-58-14.

3- Les Soins Oncologiques de Support (SOS)



Ils se définissent comme les soins complémentaires aux traitements.

Les prestations, mises en place, organisées et financées par l'association sont offertes.
(Elles sont néanmoins limitées en nombre pour que chaque patient puisse en bénéficier).

Seule une adhésion annuelle à l'association d'un montant de 20 € minimum est nécessaire

Les frais de transport ne sont pas pris en charge.

Diététiciennes

Psychologues

Assistant social

Sophrologie

(Atelier de relaxation)

Activité Physique Adaptée et Santé

(Sport et cancer)

Marche nordique

Aquagym

Psycho-sexologie

Réflexologie plantaire

(Technique de massage des pieds)

Atelier Théâtre

(S'exprimer avec sa voix et avec son corps)

Atelier de Dessin créatif et récréatif

Rencontres autour de l'écriture

(Écrire et échanger autour d'une proposition donnée)

Atelier couture et tricot

Esthétique

(Soins de visage, manucure...)

Shiatsu

(Technique de massage issue de la médecine traditionnelle chinoise)

Toucher détente

(Technique de massage pieds, mains, dos)

Lit d'hydromassage

(Balnéothérapie)

Lotus roses

(Moments d'échanges entre patients)



Prise de rendez-vous par téléphone au : **02-43-47-58-10**

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture de l'espace d'accueil, d'écoute, de détente et d'orientation :

- **Du lundi au jeudi** ⇨ 9h30-12h30 et ⇨ 14h00-17h00 (*Permanence des bénévoles de la Maison du Patient*) ;
- **Le vendredi** ⇨ 09h30-12h30 (*Permanence de la Ligue contre le cancer*) ;
- **Un vendredi par mois** ⇨ 14h00-17h00 (*Permanence de Leucémie-Espoir*)
[www.Facebook.com/Antenne Leucémie espoir 72](http://www.Facebook.com/Antenne%20Leucemie%20espoir%2072)

Information

Tél : 02-43-47-94-67 – 07-69-84-01-71
Courriel : aasm.cliniquevictorhugo@gmail.com,
www.facebook.com/MaisonDuPatient

Comment venir

Bus : ligne 5 Arrêt Victor Hugo

Tramway : Arrêt Préfecture

Voiture : voir plan



Vous souhaitez soutenir nos actions ?

Vous pouvez faire un don à l'Association d'Aide et de Soutien aux Malades (AASM). Il suffit d'effectuer votre versement à l'ordre de « AASM – Maison du Patient » et de le déposer à l'Espace d'accueil, d'écoute, de détente et d'orientation – Maison du Patient ou l'adresser par courrier à :

AASM – Maison du Patient - 18 Rue Victor Hugo – 72015 LE MANS Cedex 2.

Ces dons donnent lieu à un reçu fiscal. Selon la législation en vigueur, les dons individuels bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % (Art. 200 du Code Général des Impôts).

Mise à jour le 01/06/2019